

## Electricité

### Parole de clients industriels

*Le point de vue de Jean Paul Aghetti,  
Président de la Commission Electricité de l'Uniden\*\**

Réunis en ce début de mois de juillet, les participants au Forum de la régulation de l'électricité\* ont, dans leur ensemble, confirmé leur capacité à s'autopersuader que les mécanismes actuels du commerce électrique, substitués progressivement des anciens tarifs, n'offraient que des bienfaits aux clients finaux. Le signataire de ce billet, représentant des clients industriels, et unique consommateur présent à ce forum, a été sidéré que la sphère publique puisse s'exprimer en son nom, et cela sans même relayer le moins du monde sa propre critique.

Plus gravement, par la même occasion, producteurs, distributeurs et/ou « traders » d'électricité se sont tous exonérés de leurs responsabilités au regard des dysfonctionnements de plus en plus évidents de ces mécanismes commerciaux, lesquels laissent pourtant présager que l'Union européenne connaîtra une crise de secteur électrique comparable à celles qui ont déjà été observées aux quatre coins de la planète. Qui plus est, ce Forum se tenait à Rome, alors que l'Italie venait de connaître ses premières coupures de courant électrique depuis plus de trente ans. Au même moment, en France, où ce risque physique est absent, les prix de très court terme atteignaient des niveaux absolument anormaux, alors même que le réseau n'avait détecté aucune tension particulière.

Il n'y a pas là que péripiétie de nature conjoncturelle. L'actuelle pratique de "trading" électrique implique que la structure des prix tend, dans son ensemble, de manière systématique et particulièrement absurde, à être influencée par des événements de très court terme. Ce qui a été observé sur le marché de gros électrique en ce mois de juillet 2003 est révélateur de la nouvelle situation des utilisateurs - en France, les industriels éligibles - condamnés à une insécurité économique d'un degré sans précédent du fait d'évolutions de prix de l'électricité proprement incompréhensibles. Aucun des buts recherchés par la réforme du mode de commerce de l'électricité n'est atteint. L'opacité des coûts de production électrique n'a jamais été si grande. Les prix sont différenciés d'heure en heure ou de mois en mois sans que ces différenciations renvoient à des éléments "fondamentaux" qui soient économiquement pertinents. Il n'y a aucune réelle possibilité pour le client final de négocier les prix avec différents fournisseurs et d'obtenir une réelle visibilité de ces prix sur différentes échéances.

En sus de ne pas répondre aux attentes des clients, l'actuelle organisation du commerce d'électricité est inefficace. Au défaut de transparence déjà évoqué, s'ajoutent des défauts de robustesse et d'équité. Les règles du marché ont effet démontré une incapacité à bien fonctionner dans une grande variété de circonstances. La conception même du modèle de marché discrimine sérieusement la catégorie de participants que sont les acheteurs, clients finaux, mis dans une position d'asymétrie aggravée vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Quant à la surveillance et à l'observation des règles de ce marché tel qu'il est actuellement organisé, elle ne dispose d'aucun moyen adapté à commencer par celui d'imposer des sanctions. L'Europe, de ce point de vue, affiche un grave déficit par rapport aux Etats-Unis.

Il y a urgence à ce que toutes ces questions fassent l'objet d'un débat sérieux. Il faut dépasser ce stade où la volonté d'ouvrir le secteur électrique à la concurrence relève par trop de l'incantation et assurer un développement de l'organisation du commerce d'électricité qui ne pénalise pas gravement les clients. La question soulève des enjeux considérables en terme d'avenir industriel de l'Europe et de la France plus particulièrement. La menace de crise électrique est aujourd'hui réelle. Pourquoi ne pas décider de l'écarter en mettant en oeuvre une bonne gouvernance du marché électrique?

---

\* Ce Forum rassemble, sous l'égide de la Commission européenne, les régulateurs nationaux spécialisés et des responsables de l'administration des Etats membres, ainsi que des représentants du secteur.

\*\* L'UNIDEN regroupe des industriels utilisateurs d'énergie dont le volume d'électricité acheté représente environ 70 % des besoins de l'industrie française.